

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_148 : SERVICES VÉLO : MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SERVICE DE PRÊT DE VÉLO AUPRÈS DU GRAND PUBLIC - FIXATION DES MONTANTS DE CAUTION

L'an deux mille vingt , le vingt neuf septembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgrausals à Albi le mardi 29 septembre 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, David DONNEZ, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames, Monsieur, Cindy COQUART, Jacques ROUSSEL, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Anne GILLET VIES (pouvoir à Odile LACAZE), Fabienne MENARD (pouvoir à Mathieu VIDAL), Geneviève MARTY (pouvoir à Achille TARRICONE), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Elisabeth CLAVERIE (pouvoir à Bernard DELBRUEL)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

N° DEL2020_148 : SERVICES VÉLO : MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SERVICE DE PRÊT DE VÉLO AUPRÈS DU GRAND PUBLIC - FIXATION DES MONTANTS DE CAUTION

Pilote : Déplacements doux

Monsieur Yves CHAPRON, rapporteur,

L'Agglomération expérimente et développe une offre de mesures d'accompagnement à la mobilité à vélo communément appelée « services vélo ».

Cette action s'inscrit notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la fiche actions n°6 « *apporter des services vélos aux habitants et aux étudiants* » du plan de déplacements urbains approuvé le 28 septembre 2017.

En complément de la création d'aménagements cyclables, la mise en place de services vélo est un élément déterminant pour accompagner, faciliter, encourager et déclencher la pratique du vélo comme mode de déplacement solo ou complémentaire aux transports en commun. Les enjeux sont nombreux : diminution de la circulation automobile, amélioration de la qualité du cadre de vie, préservation de la santé, diminution du coût « déplacements » dans le budget des ménages.

Les services vélos proposés à ce jour par l'Agglomération :

- La bourse aux vélos d'occasion, organisée en partenariat l'association « Tous à pied et à vélo en Albigeois », encourage la pratique du vélo en permettant à chacun de s'équiper à un moindre coût ;
- la mise à disposition de vélos pour les étudiants sur les sites universitaires : 70 vélos au total répartis entre l'INU champollion, le lycée Fonlabour et l'IMT Mines-Albi ;
- La vélo-école qui propose des cours pour les débutants (adultes et enfants), des stages de 3h pour se perfectionner dans la circulation en ville et une initiation à la mécanique vélo ;
- La mise à disposition de 10 vélos en prêt auprès des agents de l'Agglomération pour les encourager à tester l'usage du vélo sur leur trajet domicile-travail durant une période de deux mois ;
- La mise à disposition de vélos de service (6) pour encourager les agents à utiliser le vélo sur des déplacements professionnels de courte distance ;
- L'installation de consignes à vélo individuelles sécurisées sur deux parkings relais/covoiturage de l'Agglomération (P+R Le Sequestre et Caussels). Au total, 24 consignes qui permettent de stationner en sécurité son vélo et d'encourager l'intermodalité vélo-covoiturage ou vélo-transports urbains/interurbains ;
- L'instauration d'une indemnité kilométrique vélo de 200€ par an pour les agents de l'Agglomération qui s'engagent à réaliser 75% de leur trajet domicile-travail à vélo.

En juin 2020, l'Agglomération a instauré une aide à l'achat de vélos. Cette aide, conditionnée à la réalisation d'un stage « circulé en ville », permet à la fois

d'aider financièrement les grands albigeois à l'acquisition d'un vélo et de les former et sensibiliser aux spécificités de la circulation en ville.

Pour compléter son offre de service vélos, l'Agglomération propose d'expérimenter un **nouveau service de prêt de vélos de courte durée** (2 mois) à l'attention du grand public.

L'objectif de ce service est de donner la possibilité aux habitants du territoire de l'Agglomération de tester l'usage du vélo dans les déplacements de tous les jours avant de s'engager dans un achat. Il s'agit en particulier de permettre le test de vélos spécifiques tels que les vélos à assistance électrique, les vélos cargos ou les vélos pliants qui suscitent beaucoup d'intérêt mais qui sont relativement coûteux. La formule du prêt permet aux personnes intéressées de les tester pendant deux mois (renouvelable une fois selon la disponibilité des vélos), sur différents types de trajets.

Ce prêt sera formalisé par la signature d'un contrat de prêt par le bénéficiaire et le vélo sera remis dans le cadre d'un mini-stage « circulé en ville » (coût 10 euros) afin d'en assurer une bonne prise en main en condition de circulation en ville.

Ce prêt fera l'objet d'un dépôt de caution sous la forme d'un mandat de prélèvement, non encaissé. La caution, variable selon le type de vélo, sera utilisée en cas de vol du vélo ou pour la réparation ou le remplacement de pièces en dehors de l'usure normale du vélo.

Pour ce service de prêt de vélos de courte durée, il est proposé de fixer les montants de caution comme suit :

Type de vélo	Valeur du vélo neuf (€HT)	Montant de la caution
Vélo à assistance électrique	1 100 €	800 €
Vélo pliant	600 €	300 €
Vélo cargo	4 000 €	1 500 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU la délibération du 28 septembre 2017 approuvant le plan de déplacements urbains de l'Agglomération et sa fiche action n°6 « *apporter des services vélos aux habitants et aux étudiants* »,

VU les avis favorables des Bureaux communautaires des 19 mai 2020 et 15 septembre 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la mise en place d'un service de prêt de vélos de courte durée ;

FIXE les montants de caution de ce service de prêt de vélo comme suit :

Type de vélo	Valeur du vélo neuf (€HT)	Montant de la caution €HT
Vélo à assistance électrique	1 100 €	800 €
Vélo pliant	600 €	300 €
Vélo cargo	4 000 €	1 500 €

Pour extrait conforme,
Fait le 29 septembre 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL